

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 10 JUILLET 2019



Étaient Présents 44 titulaires, 1 suppléante, 17 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Jean-Claude COUSTET, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOIBE, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Patrick MAUNAS, Francis PASSET, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maylis DEL Pianta, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Marylise BISTUE, Pierre ARTIGUET, Gérard BURS, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Paule BERGES	à	Evelyne BALLIHAUT
	André BERNOS	à	Jean-Pierre TERUEL
	David MIRANDE	à	Pierre ARTIGUET
	Michel NOUSSITOU	à	Etienne SERNA
	Jean CASABONNE	à	Michel BARRERE-MAZOUAT
	Elisabeth MEDARD	à	Daniel LACRAMPE
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Aracéli ETCHENIQUE
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Sandrine HIRSCHINGER	à	Bernard AURISSET
	Fabienne MENE-SAFFRANE	à	Marc OXIBAR
	Henriette BONNET	à	Denise MICHAUT
	Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	David CORBIN
	Valérie SARTOLOU	à	Maylis DEL Pianta
	Bernard UTHURRY	à	Marylise BISTUE
	Aurélié GIRAUDON	à	Martine MIRANDE
	Christophe GUERY	à	Michel ADAM

Suppléants : Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE

Absents : Pierre CASABONNE (excusé), Joseph LEES (excusé), Cédric PUCHEU (excusé), Jacques NAYA (excusé), Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES (excusée), Jean-Etienne GAILLAT (excusé), Robert BAREILLE (excusé), Anne BARBET (excusée), Alain CAMSUZOU, Michel CONTOU-CARRERE, Gérard LEPRETRE, Gérard ROSENTHAL, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET

RAPPORT N° 05-190710-FIN-

BUDGET GÉNÉRAL : DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

Mme BESSONNEAU indique qu'il convient de prévoir des crédits supplémentaires et des ajustements de ligne budgétaire pour une meilleure lisibilité :

- intégration des résultats 2018 du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Station de ski de fond du Somport (SMASS).
- augmentation du poste eau et assainissement suite à la réception de factures concernant la consommation d'eau au « pas de Guillers » depuis 2016, ces dépenses sont équilibrées par le refacturation aux communes utilisatrices.
- demande de la Perception d'acquitter des dépenses de 2016 qui concernaient la communauté de Communes de Barétous (l'entretien et l'électricité pour l'ancien siège de la Communauté de Communes de la Vallée de Barétous à ARAMITS, les Temps d'Activité Périscolaires de LANNE-EN-BARÉTOUS).
- suite à la réception de la fiche d'information du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), il convient d'affiner l'inscription budgétaire sur la bonne ligne.

Fonctionnement

Dépenses

60611/92 Eau et assainissement	7 200.00 €
60612/0200 Energie-électricité.....	1 020.00 €
6217/0200 Personnel affecté par la commune membre du GFP	1 450.00 €
6217/2100 Personnel affecté par la commune membre du GFP	3 131.00 €
739211/0200 Attribution de compensation	- 273 163.00 €
739223/0200 Fonds de péréquation des ressources communales et... intercommunales	273 163.00 €

Recette

002 Solde d'exécution reporté.....	5 601.00 €
70875 Remboursement de frais par les communes membres du GFP.	7 200.00 €

Investissement

Dépenses

2184/0200 Matériel de bureau.....	5 858.81 €
-----------------------------------	------------

Recettes

001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	5 858.81 €
--	------------

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **VOTE** la Décision Modificative n° 2 correspondante,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 10 juillet 2019

Suit la signature

Affiché le 15.07.19



Le Président

Daniel LACRAMPE

